



Espoir Hérault
Association affiliée UNAFAM
356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier

Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 juin 2019

CONVOCACTION du Président : envoyée le 29 mai 2019

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR du CA du 18 décembre 2018 (cf pièce jointe)
2. Point sur les relations avec les partenaires gestionnaires (APSH34, ADAGES, ISATIS)
3. Habitat Inclusif et partagé : proposition de demande d'agrément pour l' InterMédiation Locative
4. Point sur les projets de résidence accueil
5. Activités bénévolat : réunion interne le 17 juin, Volontaire Service Civique
6. Partenariat UNAFAM34
7. Point sur les adhésions
8. Questions diverses

FEUILLE DE PRESENCE (par ordre alphabétique)

Elcin Akdogan elcin00@gmail.com	Présente
Marylise Blanc marylisablanc@gmail.com	Présente
Jean Paul Cabanettes jean-paul.cabanettes@laposte.net	Présent
Dr René Cariou recarmont@orange.fr	Présent
Joseph Gareng joseph.gareng@orange.fr	Présent
Jean-François Giovannetti jfgiovannetti@yahoo.fr	Représenté
Bernard Lemoine lamblem@free.fr	Présent
Pascal Martin du Bosc pascal.mdb@laposte.net	Représenté
Christian Thiaumont c.thiaumont@orange.fr	Présent

Deux pouvoirs ont été confiés à Bernard Lemoine :

- Jean François Giovannetti
- Pascal Martin du Bosc

**Pour accompagner chacun des points prévus à l'ordre du jour,
une présentation powerpoint a été proposée par le Président.**

Point 1 : Approbation du CR du CA du 18 décembre 2018

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 18 décembre dernier proposé par le Président, et annexé à l'envoi de la convocation est approuvé à l'unanimité. Le Président et le Secrétaire sont donc habilités à le signer.

Point 2 : Point sur les relations avec les partenaires gestionnaires (APSH34, ADAGES, ISATIS)

ISATIS :

Pour la première fois avec la nouvelle équipe d'Isatis en place, un comité de suivi de la Résidence Accueil la Bastide Henri Blachère s'est déroulé le 20 mai.

Le diaporama présenté par ISATIS lors de ce comité est joint à ce compte-rendu.

Ce comité a fait l'objet d'une actualité sur le site web EH

Le turn-over reste faible au sein de la RA BHB, et ISATIS explore pour les résidents les plus autonomes et volontaires des solutions de sortie « accompagnée » dans des logements diffus avec d'ailleurs le soutien du Maire de Grabels. Les liens avec les bailleurs sociaux présents sur Grabels sont développés avec l'implication d'EH et de Olivier Suffit pour examiner les disponibilités d'appartements sociaux à proximité de la RA : Arcade, un Toit Pour Tous notamment. Un projet immobilier de 140 logements à proximité de la RA de Grabels est à l'étude par la mairie dans lequel une dizaine de logements répondant aux critères RA pourrait être réservé pour une extension conformément au souhait de la DDCS. Des pratiques addictives d'une dizaine de personnes viennent parfois perturber la sérénité des lieux. Cette problématique est malheureusement omniprésente dans toutes les structures d'accueil de personnes en situation difficile. Un échange a eu lieu sur ce thème. Une vigilance concernant les addictions des résidents des futures RA semble nécessaire.

Le projet d'acquisition d'un lieu sur Ganges est suspendu, une promesse de vente ayant été signée avec un autre acquéreur.

La rédaction d'une nouvelle convention entre EH et ISATIS reste pour l'heure en stand-by, mais la volonté est d'aboutir avant la fin de l'année.

APSH34 :

Le dossier Pierres Vives mobilise l'équipe d'APSH34. L'ouverture est prévue au 1^{er} octobre prochain. Contrairement au dispositif des Résidences Accueil le montage financier de départ n'a pas été basé sur le PLAI foyer qui donne accès à la subvention de 16€ par jour et par résident. Pascal Glories d'ISATIS a été sollicitée par Elodie Blanc (qui a succédé à Michel Dumas à la direction d'APSH34) pour mieux comprendre les principes des RA. EH a également mis en relation Olivier Suffit et le DG APSH34 pour examiner les possibilités de financement complémentaire. APSH34, qui a par ailleurs une grande expérience de l'accompagnement, s'appuiera essentiellement sur ses structures de SAMSAH et SAVS.

ADAGES :

ADAGES est un acteur départemental important dans l'accueil social des personnes en difficulté au-delà de la problématique des fragilités psychiques. ADAGES a remporté mi-2018 l'appel à projet d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) de l'ARS. EH a rencontré à plusieurs reprises Claire Pollard en charge de ce projet et directrice du CHRS Regain. Des échanges de pratiques semblent pouvoir se concrétiser. EH a été invité au prochain COPIL des ACT qui aura lieu le 24 juin. ADAGES est agréée pour la gestion type IML et dispose d'un parc diffus déjà conséquent, mais le profil des personnes prises en charge est pour l'heure davantage de type insertion sociale qu'accompagnement spécifique des personnes en situation de handicap psychique.

Pour autant le dispositif des RA les intéresse et notamment le projet Clapiers.

Point 3 : Habitat Inclusif et partagé : proposition de demande d'agrément pour l'InterMédiation Locative (IML)

Ce point a fait l'objet d'une **note** de Jean-François Giovannetti qui est annexée au présent compte rendu.

De plus l'importance de ce dossier se traduit par 5 diapositives qui en rappellent les points clés.

Au terme des échanges lors du présent conseil d'administration il est établi que le principe de l'IML s'inscrit en parfaite complémentarité avec celui de la RA. A ce titre EH fera toutes les actions nécessaires pour développer des solutions innovantes de logement accompagné inclusif et encouragera toutes les initiatives de l'ensemble des partenaires. L'importance de la durabilité de l'accompagnement est soulignée ainsi que la

nécessité de prévoir et d'anticiper les possibilités de retour vers des solutions plus sécurisées. EH s'attache à la logique de réseau qui doit permettre une fluidité des parcours de résidents dans les différentes formules qui se font jour, en notant toutefois que nos protégés ne sont pas forcément moteur dans des changements de situation.

L'implication d'EH dans une opération de logement inclusif accompagné de petite envergure avec d'autres partenaires est considérée comme faisant partie de la mission d'EH mais sans pour autant, à court terme au moins, assurer le rôle d'intermédiation locative qui peut être assuré par d'autres partenaires comme ISATIS, ADAGES ou d'autres structures qui existent à Montpellier et qu'il serait bon de rencontrer. (voir liste jointe). En conséquence il est décidé de ne pas rechercher à ce jour l'agrément pour l'IML.

Point 4 : Point sur les projets de résidence accueil

Béziers (Joseph Garenq+ Bernard Lemoine)

Toujours dans l'attente du Permis de Construire. Des précisions concernant le recalibrage du réseau électrique en amont sont sollicitées par les services techniques municipaux. Pour autant le soutien politique du Maire est toujours acquis. A priori le PC devrait être obtenu 1ère quinzaine de juillet. Quelques semaines perdues par rapport au planning prévisionnel, mais le dossier reste sur de bons rails.

Castelnau le Lez (Jean François Giovannetti+Jean-Paul Cabanettes+ Bernard Lemoine)

Le PC est obtenu depuis le 24 avril 2019. FDI Habitat va procéder aux consultations d'entreprises dès maintenant. La livraison reste programmée pour début 2021.

Clapiers (Jean François Giovannetti et Christian Thiaumont)

Des soucis de santé du Maire ont ralenti la dynamique du projet. Mais suite à la sollicitation de JFG, les réunions avec les collaborateurs de la Mairie vont reprendre. La perspective des élections prochaines risque-t-elle de remettre en question le projet ? On ne le pense pas car l'aménagement de l'ensemble de la ZAC est validé et de fait la seconde tranche devrait s'enchaîner. Reste à organiser l'implantation des logements dédiés à nos protégés dans le plan masse de cette 2ème tranche de travaux.

Lattes (Bernard Lemoine+ Jean-Paul Cabanettes)

Toujours au point mort, pris dans les méandres du recours administratif de la ZAC sur des questions environnementales. Il est probable qu'il n'y aura aucun déblocage avant les prochaines élections municipales en 2020.

Relation avec la Métropole et ses services (SERM /SA3M)

Une réunion avec la SERM est prévue le 27 juin pour examiner les possibilités de projet de RA dans la Métropole et en particulier à Montpellier où la nécessité d'une telle structure s'impose.

Point 5 : Activités bénévolat : réunion interne le 17 juin, Volontaire Service Civique

Une **note** spécifique est jointe au présent compte rendu et les grandes lignes de son contenu ont été présentées par Jean Paul Cabanettes.

Les membres se référeront à cette note rédigée pour la réunion du bureau du 16 mai en préparation du CA de ce jour.

On peut attirer l'attention sur trois points :

- Le nombre d'adhérents à EH ne permet pas de trouver assez de personnes disponibles pour participer aux différentes actions programmées ou à envisager et donc cela constitue une limite à notre ambition.
- Le recrutement d'un animateur de type VSC peut dynamiser ces activités pour autant qu'elles diffèrent de l'offre déjà riche mise en place par les différents acteurs locaux de l'accompagnement social.
- L'encadrement d'un tel volontaire suppose la mise à contribution non négligeable des membres d'EH. Et cela reste le facteur limitant majeur d'une telle ambition.

Aussi en séance le CA donne pouvoir au bureau de continuer à mener cette réflexion mais en l'état actuel du dossier, EH ne saurait faire une demande d'agrément sans avoir réglé totalement la contrainte encadrement. Jean Paul Cabanettes rassemble chez lui l'ensemble du groupe bénévolat le 17 juin pour nourrir encore cette réflexion.

Point 6 : Partenariat UNAFAM34

Les diapositives consacrées à ce point liste les actualités partagées avec l'UNAFAM34. Une réunion en septembre permettra à UNAFAM34 et EH de conjuguer leurs actions réciproques dans un esprit de toujours meilleure collaboration. EH proposera après le présent CA, en Assemblée Générale Extraordinaire l'adaptation de ses statuts pour tenir compte que l'affiliation de EH à l'UNAFAM ne peut se confirmer, EH n'étant pas une association gestionnaire. La non-affiliation n'a aucun impact sur le partenariat EH UNAFAM34

Point 7 : Point sur les adhésions

Deux tableaux figurant dans la présentation powerpoint font le point sur les adhésions.

Point 8 : Questions diverses

Sans objet

Ainsi se termine le CA du 12 juin 2019.

Le secrétaire de séance

Le Président

Christian Thiaumont

Bernard Lemoine

